

STRUCTURES RELAIS SIAO SAINT-BRIEUC LOUDEAC

Bilan d'activité 2019
Mars 2020

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L’ACTION	3
2. MODALITES D’ORGANISATION	3
3. QUELQUES DONNEES QUANTITATIVES	4
3.1. Les rendez-vous	4
3.2. Le profil des personnes reçues	5
4. PERSPECTIVES	7

1. PRESENTATION DU POLE ET DE L'ACTION

Depuis janvier 2011, le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation 22 (SIAO 22), via la Commission Unique d'Attribution, est devenu l'espace de centralisation de l'offre et de la réponse en matière d'hébergement pour le département.

Dans ce cadre, une organisation départementale a été mise en place sur chacun des territoires d'implantation des structures permettant de recevoir les personnes demandeuses d'un hébergement et de transmettre leur demande à l'opérateur SIAO. Cette implantation a pris le nom de « **Structure relais SIAO** » sur chacun des territoires (Saint-Brieuc, Guingamp, Lamballe, Dinan, Lannion, Loudéac, Paimpol, Rostrenen).

Un dossier unique d'évaluation a été conçu pour l'ensemble des structures évaluatrices et sert de cadre pour la réalisation et la transmission des éléments recueillis au SIAO 22.

Adalea assure cette mission de structure relais SIAO sur les territoires de Saint-Brieuc et Loudéac. Ainsi, les personnes rencontrées et/ou orientées vers nos différents services, qu'elles relèvent de l'urgence, d'un dispositif d'insertion (CHRS, Stabilisation, ALT) ou d'un logement adapté (résidence accueil, maison relais, résidence habitat jeunes) sont orientées par les secrétariats et les travailleurs sociaux vers les structures relais de Loudéac ou de Saint-Brieuc.

Par ailleurs, dans le cadre d'un conventionnement avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), nous intervenons en Maison d'Arrêt au titre du Dispositif de Préparation à la Sortie de Maison d'Arrêt (DPSMA) et nous recueillons également les demandes des personnes incarcérées qui sont en perspective de sortie pour les transmettre au SIAO 22.

2. MODALITES D'ORGANISATION

Concernant le site de Loudéac, deux créneaux de rendez-vous par semaine sont dégagés pour pouvoir effectuer ces entretiens d'évaluation. De l'information a été réalisé sur ce secteur notamment auprès de la structure d'urgence gérée par le CCAS mais aussi auprès des travailleurs sociaux.

Concernant le site de Saint-Brieuc plusieurs paramètres ont été pris en compte pour répondre à une demande de public très diversifiée :

- Permanences (deux créneaux de rendez-vous par semaine) sur le site de Rochard afin de recueillir les demandes des femmes victimes de violences conjugales et les recevoir si besoin en lien avec un travailleur social de la structure plus spécifiquement formé à cette problématique.
- Permanences sur l'ensemble de la semaine sur le site de la Corderie pour recevoir les demandes des personnes qui sollicitent un rendez-vous.
- Point mensuel avec le Trait d'Union concernant les personnes hébergées sur ce lieu et demandeuses d'un hébergement d'insertion.
- Permanences à la Maison d'arrêt de Saint Brieuc une demi-journée par semaine, dans le cadre du DPSMA et recueil des demandes SIAO des personnes sortantes.

Bien entendu, une souplesse est apportée en fonction de la nature des demandes et des prises de rendez-vous. Suivant les lieux, des créneaux peuvent être ajoutés ou compensés par d'autres sur d'autres lieux.

Un créneau de rendez-vous dure environ 1h30, durant ce temps le dossier unique est complété sur la base des éléments recueillis auprès de la personne.

3 phases de travail se dégagent de la mission de l'évaluateur structure relais SIAO :

1. **Le premier entretien** au cours duquel la demande est formulée et qui permet dans le même temps de compléter le dossier unique qui sera transmis, après signature du demandeur pour accord, à l'opérateur SIAO. A noter qu'il arrive parfois que ce dossier ne puisse être totalement complété lors du premier entretien faute d'avoir tous les éléments par le demandeur et qu'un deuxième échange soit nécessaire.

2. **Un mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO effectue une mise à jour et vérifie le maintien de la demande après avoir pris contact avec le demandeur par téléphone.
3. **Trois mois après le premier entretien**, pour les personnes qui n'ont toujours pas intégré le dispositif sur lequel elles étaient positionnées, l'évaluateur de la structure relais SIAO propose à la personne un nouveau RDV physique pour réévaluer la demande en fonction des évolutions dans le parcours du demandeur et vérifier le maintien de sa demande.

A chacune de ces trois étapes, qui permettent de maintenir le lien avec le demandeur, les éléments recueillis sont transmis à l'opérateur SIAO.

Enfin, après évaluation, s'il s'avère que la personne ne relève pas d'un dispositif SIAO, une autre préconisation est formulée par le professionnel de la structure relais, de ce fait le dossier n'est pas transmis au SIAO.

3. QUELQUES DONNEES QUANTITATIVES

3.1. Les rendez-vous

Le tableau ci-dessous résume l'activité de la structure relais mensuellement. Il présente les rendez-vous fixés sur la base des demandes formulées par les personnes à la recherche d'un hébergement et ceux réellement honorés.

Mois en 2019	Nombre de rendez-vous fixés		Nombre de rendez-vous honorés	
	Saint-Brieuc	Loudéac	Saint-Brieuc	Loudéac
Janvier	66	10	40	9
Février	60	7	37	6
Mars	35	9	24	6
Avril	45	13	24	8
Mai	37	11	25	6
Juin	30	12	19	11
Juillet	81	15	44	10
Août	49	8	27	5
Septembre	60	12	39	9
Octobre	67	9	47	6
Novembre	41	6	26	3
Décembre	37	7	25	3
TOTAL	608	119	377	82
TOTAL GENERAL	727		459	

Au cours de l'année 2019, 727 créneaux de rendez-vous ont été planifiés sur les sites de Saint-Brieuc et de Loudéac (soit 86 créneaux de moins qu'en 2018).

En revanche 63,14% des rendez-vous ont été honorés par les demandeurs contre 57,6% en 2018.

76 ménages ont tout de même repris un rendez-vous sur Saint-Brieuc après un premier rendez-vous manqué. Parmi eux, 40 l'ont honoré.

3.2. Le profil des personnes reçues (base dossier SIAO transmis et non transmis)

■ Composition des ménages demandeurs

	2018 - Loudéac	2018 – Saint Brieuc	2019 - Loudéac	2019 – Saint Brieuc
Hommes seuls	46,24%	53%	47%	51%
Femmes Seules	20,43%	18%	13%	21%
Femmes avec enfants	13,98%	15%	24%	15%
Hommes avec enfants	9,68%	5%	3%	4%
Couples	6,45%	4.5%	4%	4%
Couples avec enfants	3,22%	4.5%	9%	4%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

En moyenne, la composition des ménages sur les deux territoires restent sensiblement la même qu'en 2018, 2017 et 2016 :

Une grande majorité d'hommes seuls compose les ménages demandeurs (ce profil représente la moitié du public reçu sur l'ensemble des territoires).

Une hausse d'environ 10% des femmes avec enfants cette année est constatée sur le territoire de Loudéac.

A l'inverse la proportion des hommes avec enfants baisse de 6.68% sur Loudéac et d'1% sur Saint-Brieuc.

■ Origine de la demande de rendez-vous

	2018 - Loudéac	2018 – Saint Brieuc	2019 - Loudéac	2019 – Saint Brieuc
personne elle-même	43,01%	36%	52%	43,35%
MDD	23.65%	13%	24%	13,29%
Centres Hospitaliers	3.22%	5%	0%	3,61%
services tutelle	-	1.26%	0%	2,17%
CADA	-	0.56%	0%	2,89%
CLAJJ et FJT	-	0.28%	0%	0,14%
115	2,14%	1.22%	3%	1,16%
CCAS	-	0.56%	1%	0,43%
CMP	1,06%	2.74%	4%	0,29%
Accueil Ecoute Femmes	2,14%	4.63%	0%	5,49%
Accueil de jour	-	12.5%	0%	14,16%
Mission locale	15,04%	1.05%	6%	0,87%
SPIP	-	5.47%	0%	1,30%
Associations caritatives et autres partenaires	-	7.02%	2%	8,38%
Autre *	9,74%	8.68%	8%	2,46%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

*Autres : Famille, travail, tiers

La part des ménages effectuant seuls la démarche a augmenté encore de 9% à Loudéac (augmentation de 4,5 % déjà en 2018).

Nous constatons que plusieurs ménages viennent en premier lieu à « Adalea » sur le site de Loudéac et nous devons régulièrement réorienter vers les services de proximité. A ce sujet, nous devons également régulièrement expliquer que notre structure relais est présente pour l'enregistrement et le suivi de leur demande d'hébergement mais que nous ne pouvons débiter un accompagnement social sans prescription d'un référent social ou attribution préalable d'un hébergement.

La Maison du Département reste sur Loudéac le premier partenaire en termes d'orientation.

Pour Saint-Brieuc en revanche, les orientations par la Maison du Département restent constantes à 13% au profit de partenaires caritatifs et associatifs autres (Emmaüs, escales familles, Adapei-Les Nouelles, Coallia, Sillage ...). Ces orientations sont toujours en augmentation.

4. PERSPECTIVES

Tout comme l'année passée, le bilan est l'occasion de mettre en lumière certaines initiatives ou questions du côté des évaluateurs.

■ Participation aux groupes de travail SIAO santé

Cette année plusieurs de nos évaluateurs et un membre de l'équipe d'encadrement ont pu participer aux groupes de travail porté avec la DDCS autour de la santé dans le cadre des évaluations sociales. Plusieurs perspectives et pistes y ont été nommées. Nous sommes impatients de pouvoir voir des résultats concrets apparaître sur la question (possibilité de co-évaluation, outils ...). Nous avons en revanche noté que l'aspect santé est encore moins abordé dans les grilles d'entretien depuis le nouveau logiciel. Ce qui légitime moins le professionnel à aborder la question dans le cadre de l'entretien.

■ Arrivée du logiciel SI SIAO au 1^{er} Janvier 2019, des suites à la mise en place ?



Plusieurs sessions de formation ont été organisées en 2019 afin de former les évaluateurs au nouveau logiciel et à la nouvelle trame d'évaluation.

Cette nouveauté a demandé à revoir la manière de mener l'entretien et le contenu des informations demandées. Au-delà du fond, la forme de la retranscription peut questionner : plus de possibilité d'écrire au-delà d'un certain nombre de caractères (donc perte d'informations en particulier pour les ménages ayant une attente longue et ayant fait l'objet de plusieurs actualisations) et de moins en moins de données au niveau de la santé en parallèle de la démarche nommée plus haut. Il serait intéressant de pouvoir revoir le logiciel à l'échelle nationale afin de pouvoir inscrire des informations importantes pour la personne sans restriction quantitative.